

# Les priorités de la Caisse des dépôts pour l'application « Mon compte formation »

11 Septembre 2019



© Fotolia

**Laurent Durain, directeur de la formation professionnelle au sein de la direction des retraites et de la solidarité de la CDC, détaille les défis à relever pour le lancement de l'application mobile du CPF prévue en novembre.**

## Quel est le rôle de la Caisse des dépôts dans l'écosystème de la formation issu de la loi Avenir professionnel ?

La Caisse des dépôts est depuis 2015 gestionnaire du système d'information du Compte personnel de formation (CPF) et depuis 2017 gestionnaire du Compte d'activité\*. Avec la loi de septembre 2018, l'État a élargi son périmètre d'intervention à la gestion complète du CPF, qui devient « Mon compte formation ». La Caisse des dépôts devient ainsi l'acteur central du compte formation de tous les actifs en France. Sa mission va de la gestion des droits et des comptes de toutes les personnes de plus de 16 ans au paiement des formations. Ce qui inclut la centralisation de l'offre éligible, le financement, mais aussi le développement de toutes les interfaces (portails Web et application mobile) permettant aux différents acteurs - entreprises, financeurs, organismes de formation et bien entendu usagers - d'entrer en relation directe avec pour objectif de développer les compétences de ces derniers au service de leurs projets professionnels afin de renforcer la compétitivité française.

## Comment la Caisse des dépôts s'est structurée pour remplir sa mission ?

La Caisse des dépôts s'est organisée en renforçant régulièrement sa direction de la formation professionnelle au sein de la direction des retraites et de la solidarité. Cette direction formation professionnelle anime en mode projet l'ensemble des expertises du groupe - système d'information, relation clients, investissements et comptabilité, juristes, RH, communication, contrôle de gestion, risques... - en lien constant avec le ministère du Travail (cabinet et DGEFP). En parallèle, la Caisse des dépôts a co-construit les services numériques avec les usagers et l'ensemble des opérateurs de la formation professionnelle et pratiqué l'innovation ouverte avec des start-up, des méthodes de travail déjà expérimentées en 2014 et 2016.

## Quels sont les enjeux du lancement de l'application « Mon compte formation » ?

L'application CPF devra être en adéquation avec les attentes des usagers. Dans cette optique, nous avons choisi de nous appuyer sur des panélistes. Tous les deux mois ou deux mois et demi, nous les mobilisons pour que l'application soit présentable aux usagers : ils sont filmés, ils répondent à des questions précises, ce qui nous permet d'effectuer des ajustements en continu. Nous devons aussi nous assurer que les personnes les plus éloignées du numérique puissent bénéficier des services offerts par la plateforme. Pour ce faire, nous mettons en place une assistance téléphonique. Les personnes ayant un besoin d'accompagnement pourront avoir au bout du fil un gestionnaire de la Caisse des dépôts. L'accompagnement des organismes de formation est aussi une de nos priorités. De septembre à novembre 2019, nous les formerons à l'utilisation de l'outil pour la saisie de leurs offres. Nous déployons un site et une application à l'échelle de la Nation. L'enjeu lié à la sécurisation de l'application est donc très important.

Estelle Durand ([Centre info](#) <sup>[1]</sup> pour Défi métiers)

(\*) Le CPA se compose du compte personnel de formation (CPF), du Compte professionnel de prévention (C2P) et du Compte d'engagement citoyen (CEC)

Tags : [CPF](#) <sup>[2]</sup>

